



Bureau des inspecteurs
Du second degré
2024-2025

Affaire suivie par :
Josiane LÉVY
IA-IPR de Physique-Chimie
Tél : 06 92 55 22 36
Mél : Josiane.Levy@ac-reunion.fr
24 Avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

Saint-Denis, le 09 septembre 2024

Josiane Lévy

à

Mesdames les professeures de physique-chimie,
Messieurs les professeurs de physique-chimie
s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettres de rentrée - Année scolaire 2024-2025

Lettre de rentrée du Collège des IA-IPR 2024-2025

Au nom du Collège des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de La Réunion, nous souhaitons la bienvenue aux personnels d'enseignement et d'éducation, nouveaux arrivants ou rentrants dans l'académie.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les enseignants pour le travail fourni tout au long de l'année avec leurs élèves. Nous saluons leur investissement qui se traduit par l'amélioration des résultats aux examens :

- Pour le DNB : le taux de réussite global à la session 2024 est de 85,8 %, en légère hausse de 0,4 point par rapport à la session 2023 (85,4 %). En série générale, le taux de réussite gagne 0,3 point et s'élève à 85,9 %. La série professionnelle, qui concerne 15,5 % des candidats, gagne également 0,3 point (85 %). Le taux de réussite national est de 85,5 %, en baisse de 3,6 points par rapport à 2023.
- Pour le baccalauréat : le taux de réussite au baccalauréat progresse de 0,4 point par rapport à la session 2023 pour atteindre 90,2 %, soit légèrement en dessous du taux de réussite national qui est cette année de 91,4 %. Les résultats reculent très légèrement pour le baccalauréat général (95,5 % contre 95,8 % en 2023). Ils progressent pour le bac technologique (91,1 % contre 90,6 % en 2023).

Nous saluons aussi l'implication et le professionnalisme de chacun dans le bon déroulement de ces examens car nous savons combien la charge de travail est lourde en fin d'année scolaire.

Le travail du collège des inspecteurs s'inscrira pour l'année 2024-2025 dans les grands axes de la [Circulaire de rentrée 2024-2025](#) « **Assurer la cohésion sociale dans l'école et par l'école pour ne laisser aucun élève au bord du chemin** »

- La cohésion par la progression de chacun : permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans les apprentissages.
- La cohésion autour de l'école et de ses partenaires : faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels.
- Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires et promouvoir la lutte contre toutes les formes d'assignation.
- La cohésion par l'avenir que prépare l'école : construire dès à présent l'école du futur.

L'IA-IPR référent de chaque établissement, en lien étroit avec les IA-IPR disciplinaires, est l'un des interlocuteurs privilégiés de l'équipe de direction et des équipes pédagogiques pour accompagner la mise en œuvre des priorités de la circulaire de rentrée¹ et du Plan Stratégique Académique (PSA 2021-2025)².

Les membres du collège des IA-IPR accompagneront les équipes, en portant une attention particulière aux champs suivants :

- La maîtrise par les élèves des savoirs fondamentaux, dans le cadre du « Choc des savoirs » et du « conseil académique des savoirs fondamentaux ».
- Les liaisons inter-cycles et inter-degré.
- L'analyse pédagogique des évaluations nationales à tous les niveaux de la scolarité.
- Les dispositifs d'accompagnement en collège et en lycée : Groupes de besoins, Devoirs faits et Accompagnement personnalisé.
- La prise en compte dans les enseignements des problématiques transversales : les innovations pédagogiques, l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'éducation au développement durable, l'égalité filles-garçons, la lutte contre le harcèlement et toute forme de discrimination, la lutte contre les LGBT+phobies, les parcours (santé, citoyen, avenir, éducation artistique et culturelle).
- La poursuite des actions menées : la poursuite des actions autour de l'orientation et du continuum -3/+3, notamment les parcours de consolidation en première année de STS ; la formation initiale et continue des personnels d'éducation et d'enseignement.

Une attention particulière sera apportée aux problématiques suivantes :

- **La maîtrise des savoirs fondamentaux.** Elle est essentielle pour réduire les inégalités et assurer la réussite de tous. Plusieurs leviers vont permettre d'assurer cette maîtrise et de faire de la classe un lieu de réussite et d'épanouissement.
- **La nouvelle organisation des enseignements en sixième et en cinquième,** par la mise en œuvre des groupes de besoin, doit permettre l'acquisition des savoirs fondamentaux. Des heures de soutien dès la rentrée peuvent également être proposées aux élèves nécessitant un étayage très soutenu dans leurs apprentissages et pourront être assurées par des professeurs des écoles. Les IA-IPR de lettres et de mathématiques ont présenté en fin d'année dernière, aux chefs d'établissement et aux équipes disciplinaires de lettres et de mathématiques, les contenus et les organisations possibles de ces enseignements sous la forme d'un webinaire et d'animations pédagogiques mises en œuvre dans tous les collèges de l'académie. Les IA-IPR référents et de ces deux disciplines seront aux côtés des équipes dans la mise en place de ces groupes de besoins dans le cadre du « Choc des savoirs ».
- **Les évaluations standardisées** mises en place en sixième, quatrième et seconde constituent un point d'appui nécessaire pour permettre aux enseignants d'accompagner les progrès des élèves et de mettre en œuvre le suivi des cohortes. Des évaluations standardisées peuvent être organisées en cinquième et en troisième, afin d'affiner le suivi des cohortes.
- **L'apprentissage de l'oral** demeure un objet de formation prioritaire pour toutes les disciplines. Il est évalué en particulier à l'oral du DNB et à l'épreuve du grand oral. Outre les compétences langagières, la posture et le non verbal au profit de la rhétorique argumentative nécessitent d'être travaillés, tout au long du parcours des élèves, afin que ces derniers apprennent à incarner leur parole et à argumenter.
- **La prise en compte des compétences psychosociales (CPS) :** le développement et le renforcement des CPS constituent un enjeu fort pour répondre aux priorités nationales et académiques pour notre École (lutte contre le harcèlement scolaire, climat scolaire serein et propice aux apprentissages, école promotrice de santé...).
- Enfin, 2023-2024 a été une année olympique et paralympique à l'École pour faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales. L'année 2024-2025 doit permettre de poursuivre cette dynamique.

Le collège des IA-IPR souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

¹ [Circulaire de rentrée](#)

² <https://www.ac-reunion.fr/le-projet-strategique-academique-2021-2025-122555>

Lettre de rentrée disciplinaire

Chères et chers collègues,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de volonté que je prends mes fonctions d'IA-IPR dans l'académie de La Réunion après avoir déjà occupé des postes similaires en métropole.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux enseignants qui rejoignent cette académie et à ceux qui débutent dans le métier, stagiaires et contractuels nouvellement recrutés et je ne doute pas que vous leur réserverez le meilleur accueil en ayant à cœur de partager votre expérience. Je ne saurais trop conseiller, plus particulièrement aux personnels débutants, la lecture du [référentiel](#) des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, document déclinant les différents axes de la mission d'un professeur.

Je serai accompagnée cette année par des chargés de mission auprès de l'inspection (CMI) que la plupart d'entre vous connaît. Il s'agit de Isabelle Carrié isabelle-marie.carrie@ac-reunion.fr, Maxime Nagels maxime.nagels@ac-reunion.fr, Éric Roussel eric.roussel@ac-reunion.fr, William Tellier william.tellier@ac-reunion.fr et Christine Tipaka christine.tipaka@ac-reunion.fr. Cécile Bruyère cecile.bruyere@igesr.gouv.fr est l'inspectrice générale en charge de la physique-chimie pour notre académie ; Jean Cavaillès jean.cavaillès@igesr.gouv.fr reste le doyen du groupe physique-chimie à l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

J'axe mes priorités annuelles sur la connaissance du « terrain » c'est-à-dire vous professeurs de collège et de lycée, les élèves, vos besoins respectifs et les contextes d'établissement. C'est ainsi que je vais rapidement débiter les rendez-vous de carrière et les réunions d'équipe. Je souhaite également, et dans la mesure du possible, mener des visites d'accompagnement des professeurs en amont de leur premier rendez-vous de carrière (typiquement les professeurs au 5^e échelon ou à l'échelon 7 ou 8 n'ayant pas bénéficié de cette évaluation) ou au-delà du dernier rendez-vous de carrière. En effet, ces moments, qu'il s'agisse des rendez-vous de carrière ou des visites d'accompagnement, constituent une opportunité d'échanges privilégiés pour faire le point sur l'ensemble de votre carrière et des évolutions possibles. Les chargés de mission qui vont m'accompagner cette année dans mon exercice professionnel seront amenés à faire des visites d'accompagnement et ainsi à rédiger un rapport de visite versé à votre dossier, sans incidence sur le déroulement de votre carrière.

Les activités expérimentales sont au cœur de la formation en physique-chimie et à ce titre elles occupent une place privilégiée au collège comme au lycée, y compris en termes d'évaluation. J'attire toutefois votre attention sur la nécessité d'être très vigilant lors de la pratique d'activités expérimentales : les expériences sont effectuées sous votre responsabilité, le risque doit être analysé et évalué avant toute manipulation, qui, rappelons-le, doit être testée. Il convient de s'assurer au préalable que les consignes de sécurité sont comprises. Je vous recommande de consulter les publications de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Vous pouvez également consulter les sites aux adresses suivantes : <https://culturesciences.chimie.ens.fr/thematiques/chimie-experimentale/securete-en-travaux-pratiques-de-chimie>

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/physique-chimie/spip.php?article696>

Concernant les produits chimiques, les fiches de données de sécurité doivent être régulièrement actualisées et disponibles dans le laboratoire de l'établissement. La bonne tenue du laboratoire de physique-chimie doit faire l'objet d'une vigilance particulière de l'ensemble de l'équipe. La propreté, le rangement et le stockage des produits chimiques doivent être une priorité pour chacun.

L'École académique de formation continue (EAFC) a fait évoluer ses modalités d'inscription pour le second degré. Les formations à candidature individuelle ne font plus l'objet de campagnes d'inscription massive en début d'année et seront présentées par moi-même au fil de l'eau, c'est-à-dire en fonction de la date à laquelle elles sont prévues (avec l'anticipation nécessaire afin de laisser le temps de mise en œuvre au service de la gestion administrative et de vous permettre d'organiser votre remplacement avec votre chef d'établissement). Vous pouvez les trouver sur le site de l'académie à l'adresse <https://www.ac-reunion.fr/cycle-specifique-physiques-chimie-127455>.

Toutes sont accessibles dans la limite annuelle de 30 h et pour chacune d'elles votre chef d'établissement émettra un avis.

Il est conseillé de s'abonner aux actions souhaitées ; d'une part cela me permet de quantifier l'intérêt porté à chacune de ces formations et d'autre part vous êtes ainsi automatiquement destinataire d'une notification comportant un lien de pré-inscription quand la campagne d'inscription est ouverte. Pour vous abonner il vous suffit d'aller sur la [page](#) disciplinaire du site de l'E AFC et de cliquer sur l'icône "Abonnement" des modules qui vous intéressent ou bien de vous connecter à votre Espace stagiaire sur Sofia-FMO dans "Mon plan de formation individuelle". Vous pouvez également vous abonner en allant sur Sofia-FMO dans votre Espace stagiaire "Mon offre personnalisée ».

Pour rappel, toutes ces formations ont un format d'une demi-journée et ne doivent pas impacter le face à face pédagogique. Ainsi vous pourrez vous inscrire ou participer à un stage en anticipant votre remplacement ou en proposant des activités éducatives encadrées.

Certains d'entre vous maîtrisent peut-être les langues allemande et espagnole. Si vous souhaitez enseigner la physique-chimie dans une de ces langues, la certification DNL peut vous intéresser. Elle existe en anglais, allemand et espagnol. Des places sont vacantes pour la préparation à la certification complémentaire en espagnol et en allemand ; pour suivre les formations correspondantes, vous pouvez vous rendre respectivement à l'adresse <https://aca.re/ia-ipr/DNLespagnol> ou <aca.re/ia-ipr/DNLAllemand>

Notre [site](#) disciplinaire académique, sur lequel figurent les programmes en vigueur et de nombreuses ressources, sera à nouveau géré par nos webmasters Isabelle Carrié et Éric Roussel, ce dernier étant également notre Interlocuteur académique pour le numérique (IAN). N'hésitez pas à leur faire des propositions d'articles, de ressources ou d'actualités à partager avec l'ensemble des collègues de l'académie. Ce site est le vôtre, il doit vivre en étant au plus près de vos attentes et de la réalité de terrain. C'est ainsi que je souhaite notamment enrichir la partie Laboratoire, plus particulièrement sur l'aspect sécurité et gestion des déchets des activités expérimentales. Là-aussi, toutes vos suggestions et bonnes adresses sont les bienvenues. Afin de faciliter les échanges et de connaître la situation sur ce sujet, je souhaiterais disposer de la liste des coordonnateurs des équipes disciplinaires dans chaque établissement. À cette fin, je remercie ces derniers de bien vouloir compléter l'[enquête en ligne](#).

Je reprends la mission de Correspondante académique en sciences et technologies (CAST) assurée par mon prédécesseur Pascal Schrapffer. C'est ainsi que j'échangerai avec vous sur les concours et les manifestations en liens avec les sciences et en premier lieu avec le concours C-Génial. Maxime Nagels m'accompagnera dans cette mission.

Je reviendrais vers vous en fonction de l'actualité sur d'éventuelles nouveautés pour cette année scolaire concernant le lycée ou le collège et notamment de possibles nouvelles modalités d'évaluation du DNB.

Dans l'attente de vous rencontrer, je reste à votre écoute et je vous souhaite beaucoup de satisfactions dans vos missions et vos contributions à une École pour tous, partout, apaisée, sachant conjuguer la réussite scolaire, le bien-être des élèves, leur épanouissement, le développement de leur esprit critique et leur ouverture au monde.



Josiane Lévy
IA-IPR de physique-chimie